

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME (185^e) RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LES 30 ET 31 JANVIER 2024 PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE.

RÉSOLUTION CAD-13200

Modification du calendrier universitaire du
trimestre automne 2024 - Report de la date
limite de dépôt de demande d'admission

- ATTENDU** la résolution CAD-13150 du Conseil d'administration relative au calendrier universitaire du trimestre Automne 2024 lequel calendrier fixe la date limite de dépôt de demande d'admission pour les étudiants internationaux au 1^{er} février 2024;
- ATTENDU** que la date limite de dépôt de demande d'admission pour les étudiants internationaux est normalement fixée au 1^{er} mars;
- ATTENDU** que l'information concernant cette date limite n'a pas été suffisamment diffusée aux directions d'unités pédagogiques et aux services pouvant potentiellement être impactés par l'avancement de cette date;
- ATTENDU** des futures personnes étudiantes de certains programmes d'études n'ont pas été informées que la date de limite pour effectuer une demande d'admission était le 1^{er} février et sont ainsi à risque de se retrouver dans l'impossibilité de déposer leur demande d'admission;
- ATTENDU** que l'Université souhaite favoriser l'admission dans les programmes d'études qu'elle offre;
- ATTENDU** la résolution CERC-8867 relative à la modification du calendrier universitaire du trimestre automne 2024 - Report de la date limite de dépôt de demande d'admission;
- ATTENDU** la recommandation du doyen des études;

Il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver la modification du calendrier universitaire pour le trimestre automne 2024 afin de reporter la date limite de dépôt de demande d'admission au 1^{er} mars 2024, et ce, pour les programmes d'études identifiés par les directions d'unités pédagogiques.

La secrétaire générale,

Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 31 janvier 2024